

CERTIFICAT

FERMETURES

Volet Roulant Rénovation

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans les règles de certification NF 202 en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **EVENO FERMETURES**
Z.I. du Gaillec
FR-56276 PLOEMEUR

Usine de **FR-56276 PLOEMEUR**

le droit d'usage de la marque NF-FERMETURES pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et les règles de certification mentionnées ci-dessus.

Décision d'admission n° 581-284-84 du 27 février 2014
Décision de reconduction n° 635-284-84 du 13 avril 2015

Cette décision annule et remplace la décision n° 581-284-84 du 27 février 2014

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide.
Sa validité doit être vérifiée sur la liste des titulaires du droit d'usage disponible à l'adresse suivante :
<http://evaluation.cstb.fr/>

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Résistance au vent :	V* ₃ V* ₄ V* ₅ V* ₆	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E* ₂ E* ₃	Tablier PVC 40 toutes manœuvres Manœuvres par sangle, treuil et motorisée
Effort de manœuvre :	M* ₁ M	Manœuvre par sangle et treuil selon dimensions Manœuvre motorisée
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Ensoleillement :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Résistance à la corrosion :	S* ₁	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws	Selon coloris

Note : Les fermetures bénéficiant de ce certificat doivent comporter sur la lame finale, le marquage requis ainsi que le classement VEMCROS. Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

Ce certificat comporte 6 pages.

Correspondant

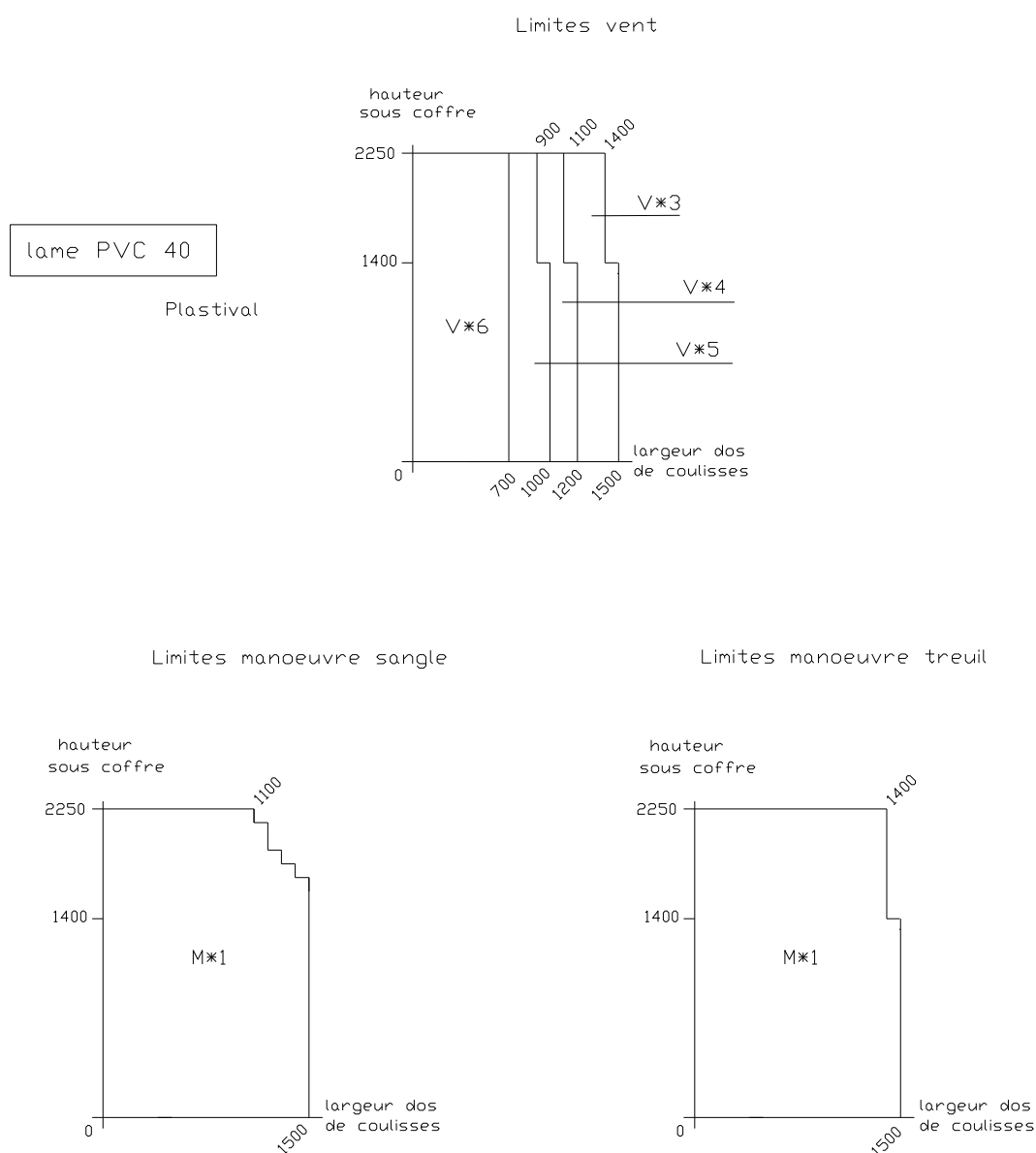
Loïc TAMIC
Tél. : 01 64 68 83 61
Fax : 01 64 68 85 36
E-mail : loic.tamic@cstb.

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

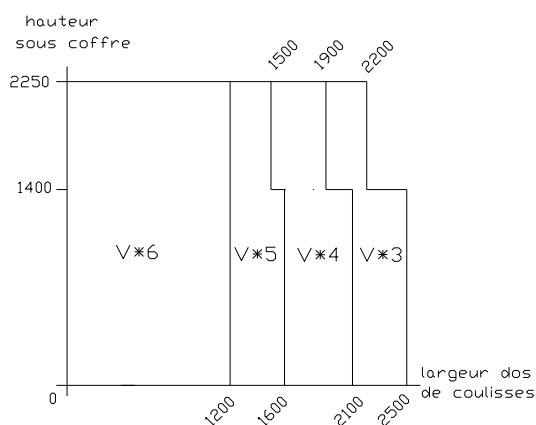
Yannick LEMOIGNE

PERFORMANCES

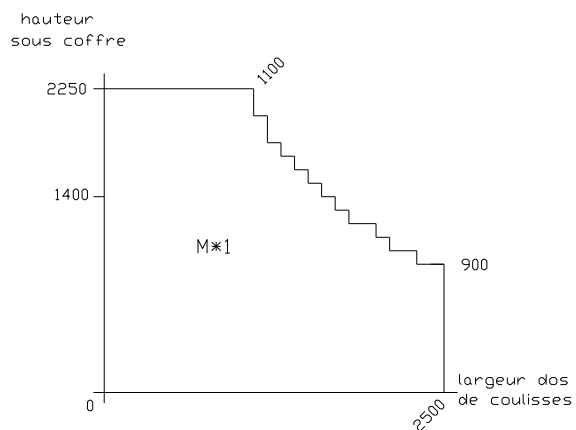
⚡ **Résistance au vent et effort de manœuvre:**



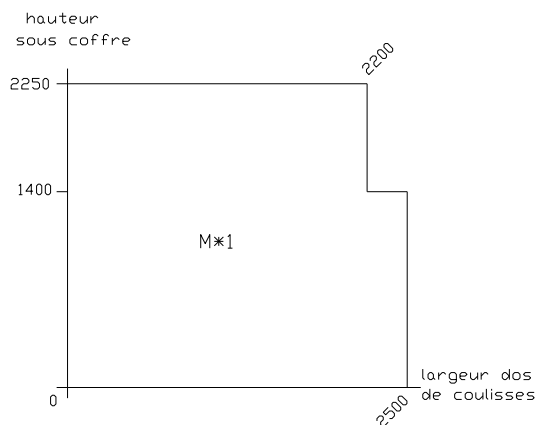
Limites vent



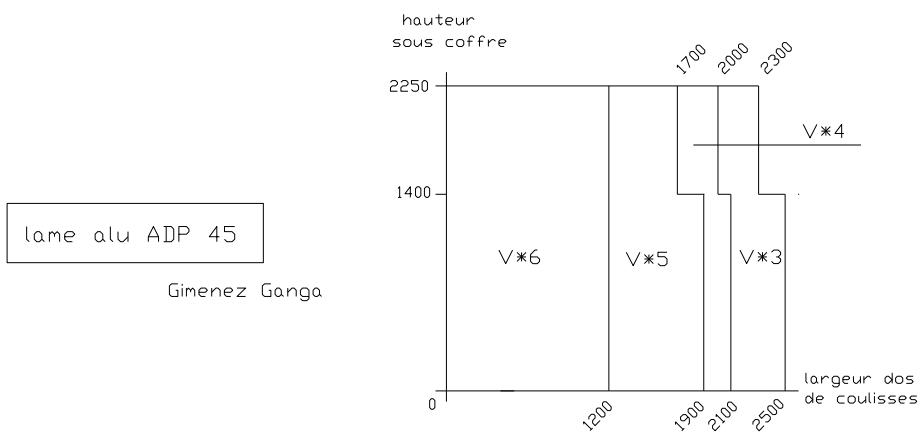
Limites manoeuvre sangle



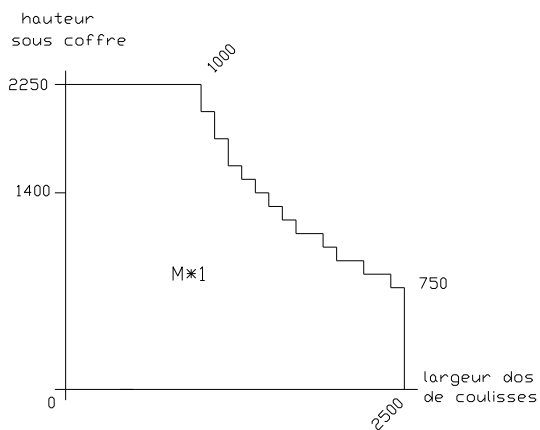
Limites manoeuvre treuil



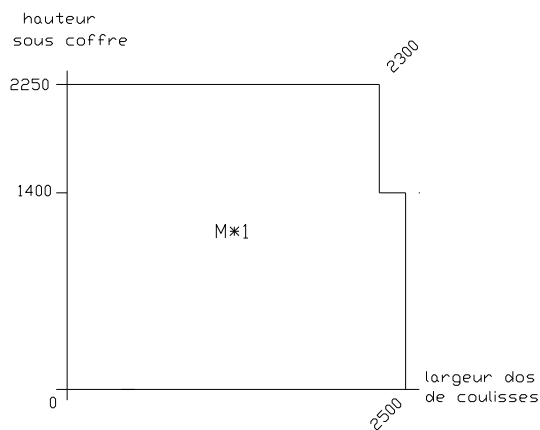
Limites vent



Limites manoeuvre sangle



Limites manoeuvre treuil



⚡ **Endurance mécanique:**

Tablier PVC 40 (manœuvres par sangle, treuil et motorisée) : E*₂

Tabliers aluminium (manœuvres par sangle, treuil et motorisées) : E*₃

⚡ **Fausses Manœuvres:**

Manœuvres par sangle et treuil : Critères satisfaisants.

Manœuvre motorisée : Critère non évalué dans le cadre du classement M
(Voir notice avec préconisations d'utilisation)

⚡ **Efficacité des organes de fixation et de condamnation :** Critères satisfaisants

⚡ **Résistance aux chocs :** C*

⚡ **Résistance à la corrosion :** S*₁

⚡ **Résistance thermique :**

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tabliers PVC lame PVC 40 Rsh = 0,08

Tabliers aluminium : Rsh = 0,01

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m² K/W

Perméabilité à l'air : classe 4 (faible perméabilité) – Manoeuvre par sangle

Tablier PVC Lame PVC 40 ΔR* = 0,20

Tabliers aluminium ΔR* = 0,15

Perméabilité à l'air : classe 5 (étanche) – Manœuvres par treuil et motorisée

Tabliers PVC lame PVC 40 ΔR* = 0,25

Tabliers aluminium : ΔR* = 0,18

Décision de reconduction n° 635-284-84 du 13 avril 2015
page 6

☞ **Facteur solaire :**

Tabliers de coloris blanc, gris clair...	($L^* \geq 82$)	$S_{ws} = 0,05$
Tabliers de coloris marron, noir...	($L^* < 82$)	$S_{ws} = 0,10$

Le produit objet du présent certificat a fait l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) collective déposée sur le site www.inies.fr.

Cette fiche a été vérifiée par un vérificateur indépendant habilité selon le programme de déclarations Environnementales et Sanitaires Inies.

Cette information est donnée à titre indicatif et ne doit pas être assimilée à une évaluation par le CSTB de la conformité des données contenues dans la FDES.